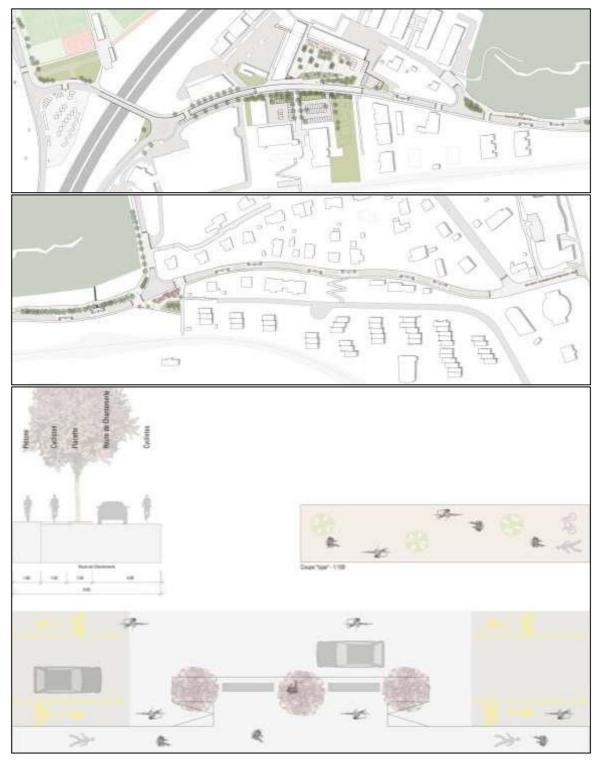




Requalification de la Rte de Chantemerle « inférieure » entre la Rte de Morat et le Pont-de-Chantemerle

Suite la réalisation du nouveau Complexe Scolaire de Chavully, la Commune de Granges-Paccot souhaite développer le cheminement des piétons et la mobilité douce entre le Plateau d'Agy et la nouvelle gare de Givisiez. Le tronçon Rte de Morat – Rte de Chavully est entouré par les quartiers résidentiels du Lavapesson et des Grives. Le tronçon Rte de Chavully – Pont de Chantemerle est un axe principal reliant les sites scolaires de Chantemerle et Chavully. Une mesure PA4 séparée pour le réaménagement du Pont de Chantemerle est également prévue.





Requalification Rte de Chantemerle « Inférieure » Devis estimatif		
Génie civil	CHF	2'215'000.00
Paysagisme	CHF	580'000.00
Honoraires	CHF	189'000.00
Divers et imprévus	CHF	298'000.00
Augm. Coûts Confédération	CHF	288'000.00
Investissement brut TTC	CHF	3'570'000.00
Participation du Canton FR – 14%	CHF	-500'000.00
Participation de l'Agglo FR – 50%	CHF	-1'535'000.00
Investissement net TTC	CHF	1'535'000.00

La Commune a d'ores et déjà reçu la confirmation du Canton de Fribourg pour une participation de 14% au titre de compensation de l'augmentation du trafic sur la Rte de Chantemerle enregistré depuis l'ouverture du Pont de la Poya. S'agissant d'une mesure du PA2 de l'Agglomération de Fribourg, la participation de cette dernière se monte à 50%. Le coût final du projet à charge de la Commune de Granges-Paccot devrait donc se monter à CHF 1'535'000.00.

Proposition du Conseil communal:

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement de **CHF 1'535'000.00** en vue de la requalification de la Rte de Chantemerle « inférieure » entre la Rte de Morat et le Pont de Chantemerle. Le financement de cette dépense sera assuré par un emprunt.

Au nom du Conseil communal :

La Secrétaire communale

Dánádiata Lauilla

Bénédicte Laville

Le Syndic

René Schneuwly

Commune de Granges-Paccot